

ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution majeure. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution des pratiques agricoles, des modes de vie...

Par exemple, les surfaces boisées ont augmenté en un siècle, au détriment des surfaces cultivées sur l'ensemble du périmètre de la vallée de l'École. Cette situation s'explique en partie par l'évolution de l'agriculture : avec l'augmentation de la productivité, les terres « difficiles » (secteurs de pentes, secteurs humides) ont été abandonnées. L'agriculture a également changé de physionomie : en lieu et place d'une agriculture de subsistance, se pratique une agriculture spécialisée : céréales, plantes fourragères, et cultures spécifiques très localisées (cresson, plantes aromatiques et médicinales). L'élevage (et donc les prairies) a quasiment disparu ainsi que l'arboriculture (vergers) et la viticulture.

Les terres ainsi occupées, quand elles n'ont pas été remplacées par des grandes cultures (coteau) ou l'urbanisation, ont été conquises par

les boisements. L'évolution des surfaces boisées a eu pour effet de contribuer à marquer le relief (coteau) et à cloisonner la vallée de l'École. La disparition des haies et des vergers, en périphérie d'urbanisation, a pour impact paysager la dégradation des enveloppes urbaines (silhouettes bâties) et l'atténuation de leur intégration au grand paysage.

L'urbanisation entre 1950 et 2000 a provoqué l'éclatement de l'enveloppe urbaine traditionnelle : les villages ont plus que doublé leur surface consacrée à l'urbanisation. Fondamentalement, l'urbanisation réalisée dans le dernier demi-siècle a changé. Quel que soit leur organisation originelle (village linéaire ou village concentrique), l'urbanisation traditionnelle était relativement dense et compacte de par la continuité et l'alignement du bâti. Les extensions ont été très consommatrices d'espace, contribuant à l'impression d'un mitage des zones naturelles (agricoles ou boisées). Le tissu produit est lâche, généralement des pavillons implantés au milieu des parcelles.



©Thierry Houyel



©Thierry Houyel

EN CONCLUSION

La vallée de l'École est marquée par sa géographie très lisible et l'omniprésence des clairières.

Le fond de vallée est plus ou moins élargi entre l'amont et l'aval, la rivière plus ou moins offerte à la vue qu'elle soit encaissée dans des coteaux pentus à l'amont ou « démonstrative », accompagnée de ses moulins à Soisy-sur-École.

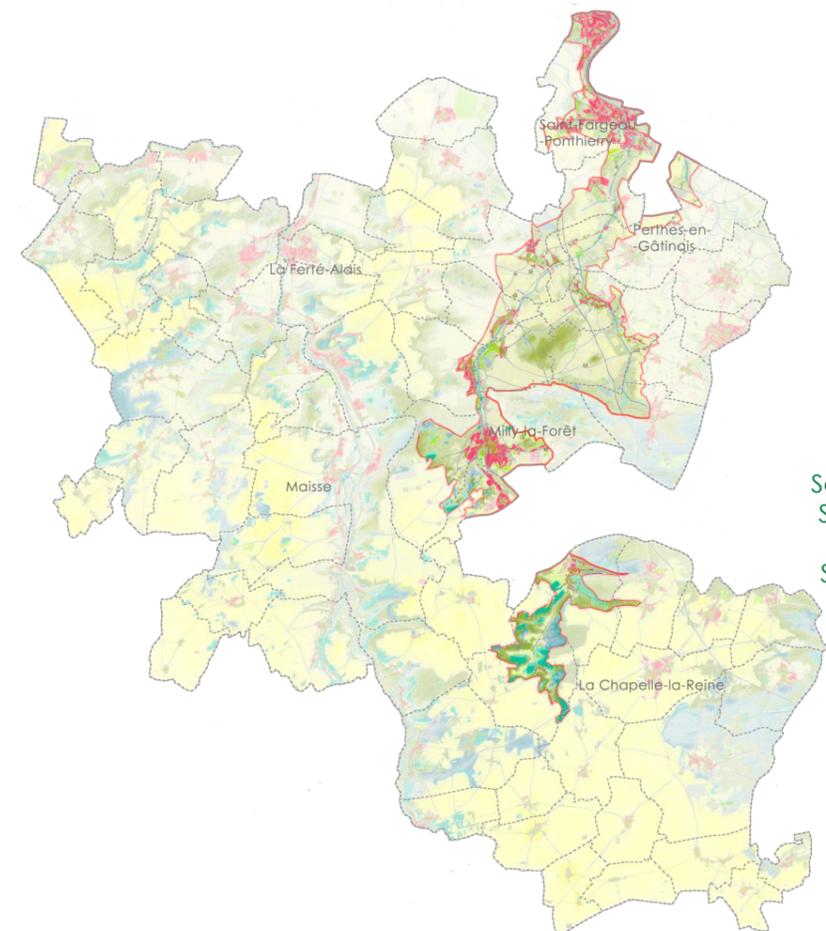
La vallée de l'École et du Rebais est marquée également par ses reliefs (butte de Turelles) et l'originalité des repères visuels et culturels (château de Fleury, château de Courances...).

La vallée a été inscrite au titre des sites (loi 1930) en amont de l'autoroute A6 le 22 mars 1978.

Le ru du Rebais a été classé le 5 décembre 2002 sur les communes de Cély-en-Bière, Fleury-en-Bière et Saint-Martin-en-Bière, pour son caractère à la fois historique et pittoresque.

Les cressonnières sont très localisées au sein des vallées de l'École et du Rebais. Ce sont des paysages uniques bénéficiant du label « Paysage de reconquête ».

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTRE PAYSAGÈRE de la vallée de l'École et du Rebais, butte de Turelles et bois de Malabri



- Arbonne-la-Forêt
- Boutigny-sur-Essonne
- Cély-en-Bière
- Courances
- Dannemois
- Fleury-en-Bière
- Le Vaudoué
- Milly-la-Forêt
- Moigny-sur-École
- Oncy-sur-École
- Perthes-en-Gâtinais
- Pringy
- Soisy-sur-École
- Saint-Fargeau-Ponthierry
- Saint-Germain-sur-École
- Saint-Martin-en-Bière
- Saint-Sauveur-sur-École

Mai 2017

Les grandes CARACTÉRISTIQUES

La Vallée de l'École, de par sa petite taille et sa petite échelle, est perceptible tout au long de son cours (vision du lit de la rivière ou des deux coteaux qui bordent la vallée) : on a donc toujours **une bonne compréhension du territoire**.

Malgré ce phénomène, la linéarité du fil de l'eau ne s'offre pas à la vue en un seul coup d'œil, mais par à-coups.

En effet, les coteaux qui séparent les plateaux latéraux du fond de vallée, bien que très marqués, sont fortement entaillés par des vallées sèches. Ces dernières forment des « **vallons jardinés** » et composent une lisière paysagère sensible entre la vallée de l'École et le plateau de Mondeville-Videlles.

Le paysage emblématique de la vallée de l'École est la **clairière**, en fond de vallée, petite ou grande, accueillant cultures, rivière et ru, villages et routes, et cernée par des reliefs boisés.

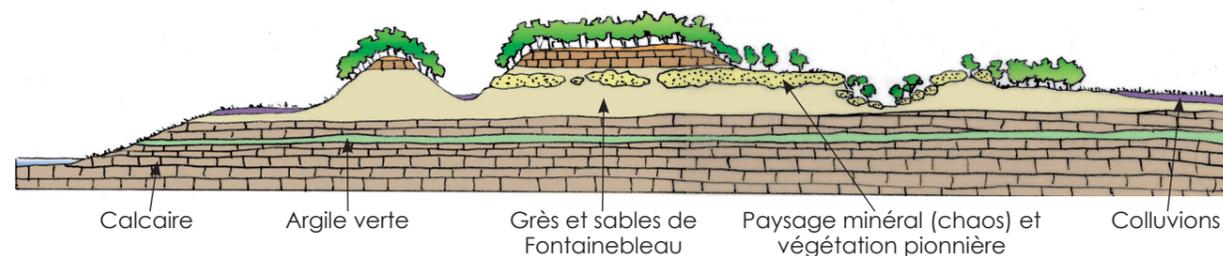
La **qualité du bâti** et des matériaux, le morcellement des boisements, l'originalité des repères visuels et culturels (clochers, châteaux...) sont des éléments de composition qui détaillent ce paysage emblématique. Ils concourent à sa perception, mais c'est principalement le relief qui a suggéré les différentes sous-entités et l'unité générale de ce paysage.

Ainsi, l'histoire du relief (grès) et de ses érosions participent à la compréhension du paysage.

Les repères visuels « naturels » sont constitués par **les buttes** ou promontoires qui matérialisent, et donnent à voir le relief car ils surplombent des espaces ouverts qui leur servent d'écrin. Il s'agit, du nord au sud :

- du Tertre Blanc et du Tertre Noir (Soisy-sur-École) ;
- de la Butte de Turelles et de la Motte (Courances, Fleury-en-Bière) ;
- de la platière de Bellevue (Moigny-sur-École) ;
- de la Butte Monceau (Milly-la-Forêt).

Associés aux deux vallées, la butte de Turelles et le bois de Malabri participent à la diversité des paysages de l'entité, avec leurs motifs paysagers propres. Voici une coupe montrant les interrelations entre eux :



Coupe schématique de l'entité paysagère vallée de l'École et du Rebaïs, butte de Turelles et bois de Malabri

LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES DE LA VALLÉE DE L'ÉCOLE ET DU REBAIS

Trois grandes séquences sont visibles :

Vallée amont du Vaudoué à Oncy-sur-École

La rivière prend sa source au Vaudoué. Elle présente des dimensions modestes tout le long de cette partie amont. Les berges sont enherbées, boisées et fragiles (substrat tourbeux), la rivière est sinueuse par endroits. Elle est comme noyée dans le marais et les importants boisements. On retient **une impression très sauvage, d'un milieu riche biologiquement et peu visible**.

La **vallée est globalement étroite**. Les coteaux sont pentus et très découpés mais sont totalement boisés donc peu perceptibles. Les limites visuelles sont très rapprochées (frondaisons des arbres). Les clairières, occupées chacune par un village, constituent les seuls espaces d'ouverture du paysage, donc de perception de la forme de la vallée.

La vallée sèche de Boissy-aux-Cailles, incluse dans le bassin versant de la rivière École, présente cette même configuration à échelle réduite (vallon étroit, très boisé, avec de rares espaces cultivés), annonçant ainsi les paysages de la vallée lorsque l'on vient du plateau.

Les villages sont tous **des « villages-rue »**, étirés le long d'une rue principale, à quelques mètres au-dessus de la rivière.



L'École à Oncy-sur-École, ©PNRGF

Plaine de Milly-la-Forêt

Ici, **la vallée s'élargit** et forme une vaste clairière, plus grande que les précédentes. Elle constitue **un espace de transition** annonçant le changement de paysages dans la partie aval (ouverture des vues, la sensation de vallée disparaît, présence de buttes témoins détachées du relief des coteaux).

Pour autant, la rivière n'en reste pas moins cachée mais cette fois-ci dans **un contexte très urbain**. Elle traverse de part en part le cœur de Milly-la-Forêt, soit encaissée entre les bâtiments privés, soit busée. Elle ne ressort que pour une mise en scène ponctuelle du château sous forme de plan d'eau, accompagné d'un lavoir et d'un abreuvoir.



La plaine de Milly-la-Forêt au sortir du massif de Fontainebleau, © PNRGF OPP 2003

Vallée aval

La sensation de vallée étroite disparaît encore, **les vues s'agrandissent**, les cultures occupent les coteaux en pente douce et les vallées sèches. Les crêtes de grès et les buttes isolées forment **des horizons toujours cernés de boisements** mais plus éloignés qui fonctionnent surtout comme des repères naturels.

> De Moigny-sur-École à Dannemois (inclus)

L'espace cultivé forme **un replat**, duquel est perceptible le lit de la rivière encaissée et la végétation qui l'accompagne. Le fond de vallée ainsi mis à distance se déroule comme un ruban vert, ponctué de quelques clochers et toits des habitations. Les villages : Moigny-sur-École et Dannemois se sont ainsi implantés au plus près de la rivière, dans le fond de vallée et leur forme urbaine étirée traduit l'influence de cet axe. En revanche Courances et Soisy-sur-École sont des villages situés à des carrefours de routes, développés autour d'un espace ouvert et positionnés en surplomb de la rivière, à la base du coteau cultivé.



Dannemois, Perception de la rupture de pente par le débordement des toits de maisons récentes et de leurs pignons, © PNRGF OPP 2009

> De Soisy-sur-École au hameau de La Planche (Perthes-en-Gâtinais)

Les paysages de la vallée atteignent leur plus grande amplitude, **les vues portent loin**. La rivière se montre un peu plus, forme des méandres dans un fond de vallée qui s'élargit et alimente un chalet de moulins, bien visibles dans le paysage. L'urbanisation de Soisy-sur-École, Saint-Germain-sur-École, le Monceau, implantée en surplomb, met à distance la rivière et entraîne donc un rapport plus lointain et moins spécifique. Accompagnée de ses moulins, elle devient un élément pittoresque de composition du paysage.

Contrairement aux villages-rue, le bourg ne s'est pas structuré autour du passage de cette rivière, son mode d'implantation a suivi d'autres logiques.

La « plaine des simples » à Milly-la-Forêt est célèbre pour **la culture des plantes aromatiques et médicinales**. Un ancien séchoir réhabilité en donne le ton à l'entrée de ville depuis la RD 16.

Le seuil d'articulation entre les deux parties amont et aval se situe de manière nette au niveau du resserrement des crêtes boisées à Moigny-sur-École qui forme comme un verrou d'étranglement de la vallée.



> De La Planche à Saint-Sauveur-sur-École

Le profil de la vallée change, se resserre, les vues se raccourcissent, on retrouve **une sensation de vallée avec une vue sur les deux versants couronnés de bois**. La rivière ne se distingue que par son lit surélevé, en « bourrelet », accompagné par une mince végétation : la discrétion est de nouveau de mise. On retrouve un mode d'implantation étiré le long de la rivière pour La Planche et Ételles (Saint-Sauveur-sur-École) avec une alternance pour les berges d'ambiances champêtres ou jardinées au contact immédiat des habitations.



Perthes-en-Gâtinais, secteur de confluence entre École et Rebaïs, © PNRGF OPP 2009

> De Saint-Sauveur-sur-École à Pringy

Dernière séquence particulière de cette rivière, **la vallée redevient extrêmement étroite et totalement boisée**. Le verrou d'étranglement se situe au Moulin de la Fosse, point d'articulation entre les deux parties du village de Saint-Sauveur-sur-École, qui remontent de part et d'autre sur les coteaux. On retrouve donc **l'ambiance boisée et sauvage de fraîcheur humide** qu'on a à l'amont de la rivière. À Pringy, ceci alterne avec le mode « jardiné » aux abords des habitations, voire ponctuellement une mise en scène à nouveau plus orchestrée dans le parc arboré de la mairie.